

Anthropologie et Sociétés



Jean-Pierre CHAUVÉAU et Jacques RICHARD : Bodiba en Côte-d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban, coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara no 19, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, École des Hautes études en Sciences sociales, Paris, 1983, 119 p.

Marie-France Paradis

Volume 9, numéro 3, 1985

Parentés au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006310ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006310ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paradis, M.-F. (1985). Compte rendu de [Jean-Pierre CHAUVÉAU et Jacques RICHARD : Bodiba en Côte-d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban, coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara no 19, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, École des Hautes études en Sciences sociales, Paris, 1983, 119 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 9(3), 274–276. <https://doi.org/10.7202/006310ar>

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Si le musicologue jubile, l'ethnologue reste sur sa faim. En fait, la quête de l'auteur est anthropologique (et d'inspiration diffusionniste) mais sa méthode est presque exclusivement musicologique. C'est là bien sûr l'originalité de l'ouvrage. Cependant peut-on miser autant sur la description des formes musicales sans donner l'impression d'avoir fait de l'*urgent ethnomusicology* et d'avoir sauvé les meubles, en oubliant de regarder comment était construite la maison ? Il est frustrant de lire « A lozenge-shaped sound hole is pierced equidistant from the two heads. Its purpose is to maintain the equilibrium of air pressure within the drum » (p. 46) sans qu'on nous fasse connaître ensuite les termes de l'explication indigène. Comme le relèvent Boilès et Nattiez dans leur magnifique « Petite histoire critique de l'ethnomusicologie » (1977: 33) à propos d'un classique de l'ethnomusicologie, publié en 1936 : « Pour Schaeffner, les instruments « sont d'abord des *signes* : leur matière, leur forme extérieure, le fait aussi qu'ils « renferment » des sons, sont liés à un ensemble de croyances, d'habitudes et de besoins humains, qu'ils traduisent éloquentement ». N'a-t-on toujours pas tiré la leçon de Schaeffner (ou indirectement de Mauss) ou refuse-t-on l'originalité ?

L'ouvrage de List demeure d'une importance indéniable dans un domaine où il reste tant à faire : « We have not accumulated enough knowledge of the vast music corpora of the continent to allow meaningful cross-cultural comparisons among music cultures that share a common ethnohistory, as, for example, in the case of the Afro-Caribbean communities of Cuba and Haiti and those of Western Columbia or Northeastern Brazil » (Béhague 1982: 3). La constitution d'une véritable ethnomusicologie semble toutefois présenter elle aussi un caractère d'urgence.

RÉFÉRENCES

BÉHAGUE G.

1982 « Folk and traditional music of Latin America : General Prospect and Research Problems », *The World of Music*, XXIV, 2: 3-18.

BOILÈS C. et J.J. Nattiez

1977 « Petite histoire critique de l'ethnomusicologie », *Musique en jeu*, 28: 26-54.

André Langevin
Département d'anthropologie
Université Laval

Jean-Pierre CHAUVÉAU et Jacques RICHARD : *Bodiba en Côte-d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban*, coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara no 19, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, École des Hautes études en Sciences Sociales, Paris, 1983, 119 p.

Nous l'avons déjà constaté, le concept de « petite production paysanne » recouvre des situations tellement différentes qu'il a fini par perdre beaucoup de consistance. Son statut théorique, confronté aux analyses s'en inspirant, se dissout facilement en permettant des interprétations hétérogènes.

C'est ainsi que Chauveau et Richard, l'un anthropologue et l'autre géographe, présentent une monographie d'un village de la Côte-d'Ivoire. Il ne s'agit pas d'une monographie classique, au sens auquel le fonctionnalisme nous a habitués, mais plutôt de la description d'un terroir dominé par une « économie de plantation ».

Mais avant de plonger dans le vif de leur sujet, les auteurs font une longue digression pour nous expliquer le système de parenté et nous familiariser avec l'histoire du pays et du village. La nécessité de ces références se reconnaît aisément, cependant elles prennent souvent l'apparence d'un long pensum. Le problème n'est pas nouveau; tous nous avons eu à intégrer, avec plus ou moins de bonheur, des informations techniques et historiques. Il n'est pas simple d'allier théorie et pratique, de faire vivre le présent à la lumière du passé et de rendre son propre discours valable aux yeux des autres spécialistes. Dans le cas présent, la difficulté ne semble pas surmontée. C'est ainsi que l'on apprend, à la moitié du livre, que « Ce qui a précédé... n'aura été en quelque sorte que le film, la mise en place de tous les protagonistes d'un système. À présent place à l'interprétation » (p. 59).

On a droit, ensuite, à une visite de Bodiba où l'agglomération gban est minoritaire par rapport aux « allochtones ». Suit une série de caractéristiques du système agricole. Blocage foncier, superficies allouées aux autochtones et aux étrangers, regain de la culture du cacao par rapport au café, suprématie des plantations sur les cultures vivrières et rareté de la main-d'œuvre composent la trame sur laquelle se dessine la différenciation entre les exploitants. Reléguant les disparités ethniques et les questions d'héritage ou d'âge au second plan, les auteurs considèrent que les clivages sociaux résultent bien davantage de la difficulté d'embaucher suffisamment de travailleurs.

Tous les planteurs ont recours au salariat, mais les modes de rémunération diffèrent. Les travailleurs embauchés pour quelques mois ou quelques années sont payés sur une base mensuelle. D'autres reçoivent des paiements en nature, correspondant alors au tiers ou à la moitié de la récolte. D'autres encore sont rémunérés à la tâche ou à la journée. Quoi qu'il en soit, la rareté des travailleurs fait que ceux-ci peuvent réclamer au planteur un lopin de terre pour s'établir, en échange d'un contrat à long terme et d'une rémunération moindre.

D'après les auteurs, là réside « ... la principale contradiction du système de production : pour avoir plus de main-d'œuvre, il faut avoir de la terre à céder; la terre attire un « prolétariat » rural en même temps qu'elle lui offre les possibilités de se « déprolétarianiser » (p. 97). En outre, les planteurs arrivent à peine, paraît-il, à assurer leur propre subsistance et celle de leur famille, aussi bien dire qu'on est loin de la reproduction élargie et de l'accumulation. « Il s'ensuit que le rapport social entre le planteur villageois et le salarié agricole ne peut être assimilé purement et simplement à un rapport de salariat capitaliste. La force de travail ne s'offre que momentanément comme marchandise. Le désir ultime du salarié est toujours d'accéder à la terre et le rapport employeur et employé en est affecté d'autant (personnalisation des rapports, avantages variables) » (p. 94). C'est un peu comme si on pouvait trouver de « vrais » ou de « faux » rapports de production capitalistes.

Bon nombre d'autres arguments avancés par Chauveau et Richard soulèvent des interrogations. Ainsi, le fait qu'une partie de la force de travail soit reproduite dans ce qu'ils appellent « la sphère domestique » permet, d'après eux, l'extorsion d'une rente différentielle... (p. 95). Il y a aussi ces travailleurs qui, bien que nourris et logés par leur employeur, n'occasionnent pas de frais supplémentaires puisque ce dernier s'occupe, entre autres, de cultures vivrières (p. 88). Ou bien ces femmes qui, payées pour acheminer la récolte au village ou pour la trier, font partie « ... des individus n'entrant pas clairement dans la catégorie des salariés... » (p. 89). Et l'appartenance à une ethnie, qui n'induirait pas de différenciation profonde, mais qui réglemente pourtant l'accès à la terre et à la « protection administrative », du moins en partie (p. 85-86).

Que ces planteurs ivoiriens, embauchant des salariés, échappent aux rapports de production capitaliste, soit. Que ces planteurs ivoiriens représentent « la petite production paysanne », cela n'est pas facile à dire. Car nulle part, il n'est question des tâches accomplies par la main-d'œuvre familiale à laquelle viendraient s'adjoindre les salariés. En somme, on ignore totalement la division du travail sur ces plantations et on ignore même en quoi consiste ce travail.

Les auteurs conçoivent donc la « petite production paysanne » d'une manière tout à fait particulière et balisent leur usage du concept aurait évité les ambiguïtés mentionnées. Quoi qu'il en soit, l'alliance de la géographie à l'anthropologie donne ici d'excellents résultats, particulièrement en ce qui a trait aux représentations graphiques. Finalement, on sort de l'ouvrage avec, en tête, plusieurs questions sur ce village gban. Pour cette curiosité éveillée, merci à Chauveau et Richard. A-t-on jamais vu monographie exhaustive ?

Marie-France Paradis
GRIDEQ

Université du Québec à Rimouski

David W. HAINES (éd.) : *Refugees in the United States. A Reference Handbook*, Greenwood Press, Westport, 1985, 243 p., bibliographie annotée, index.

Comme son sous-titre l'indique, ce livre se veut avant tout un outil de base pour ceux et celles qui s'intéressent aux problèmes des réfugiés aux États-Unis. En plus de trois chapitres introductoires de David Haines, portant sur les programmes d'accueil, l'ajustement initial et l'intégration dans la société américaine, l'ouvrage présente neuf vignettes. Chacune d'elles est consacrée à un groupe récent de réfugiés : Chinois d'Asie du Sud-Est (J.K. Whitmore), Cubains (R.L. Bach), Haïtiens (F.J. Conway et S.H. Buchanan), Hmong (T. Dunnigan et D.P. Olney), Khmer (E. Ebihara), Lao (J.L. Van Esterik), Salvadoriens et Guatémaltèques (M.B. Melville), Juifs soviétiques (R.J. Simon) et Vietnamiens (Nguyén Manh Hung). Chaque vignette est structurée de la même façon : arrière-plan historique, causes immédiates de départ, adaptation à la société américaine, perspectives d'avenir. Le tout se clôt par une bibliographie commentée de 84 titres.

Le livre joue bien son rôle. Les données exposées permettent à la lectrice ou au lecteur novice d'acquérir une connaissance de base sur l'histoire récente des réfugiés, leurs principaux problèmes d'adaptation et les grands processus d'intégration qui sont à l'œuvre. On peut cependant regretter l'absence de conclusion. On aurait aussi aimé avoir sous les yeux des tableaux synthétiques permettant de comparer, selon des indicateurs homologues (origine sociale, structure familiale, insertion économique, etc.) la situation des différents groupes de réfugiés. Notons à ce propos l'absence, parmi les neuf vignettes, de toute étude concernant les réfugiés d'Afrique (il y a plusieurs centaines d'Éthiopiens aux États-Unis) et du Moyen-Orient (Afghans, Iraniens, Libanais).

Mais ce qui m'a le plus frappé en parcourant l'ouvrage, c'est de constater comment, sous un couvert humanitaire, le processus d'accueil des réfugiés aux États-Unis constitue avant tout un instrument au service de la politique étrangère américaine. Selon les termes mêmes du responsable du volume — qui, soit dit en passant, ne semble pas se rendre compte de l'ironie inhérente à ses propos — « les États-Unis continuent... de n'accepter